

DOSSIER D'INSCRIPTION 2020
DEJEPS voile jusqu'à 200 milles
priorisé pour les
résidents des DROM, COM et PTOM

Dossier à compléter directement et à retourner à l'ENVSN 3 semaines avant les EPEF
secretariat@envsn.sports.gouv.fr ou par courrier : ENVSN – BEG ROHU – 56 510 SAINT PIERRE QUIBERON

Photo récente à
coller

Identification du candidat

NOM : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

CP : Ville :

☎ : Portable :

Courriel :

Situation de famille : célibataire : Marié (e) : Divorcé(e) : veuf(ve) :

Nombre d'enfants :

NIVEAU D'ETUDES :

Diplôme obtenu le plus élevé :

Diplôme National du Brevet :

CAP, BEP :

BAC général ou technologique : Année :

DEUG, BTS, DUT : Année :

LICENCE : Année :

MASTER : Année :

Diplômes sportifs :

BEES 1 (Précisez) :

BEES 2 (Précisez) :

BP JEPS (Précisez) :

AUTRES (Précisez) :

Moniteur FFVOILE - CQP Initiateur Voile :

Date d'obtention :

N° de diplôme :

STATUT A L'ENTREE EN FORMATION :

Salarié(e) du privé : Salarié (e) du public :

Autre statut : précisez :

Dernier emploi :

Votre contrat : CDI : CDD :
contrat de professionnalisation :

Coordonnées de l'employeur (si concerné) :

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Demandeur d'emploi (inscrit) :

oui :

non :

Adresse du Pôle Emploi :

Code postal + Ville :

Type de rémunération ou Allocation :

A.R.E (Allocation Retour à l'Emploi) :

RSA :

Salaires ou Revenu d'activité :

Sans rémunération :

CPF (Compte Personnel de Formation) :

Handicap : êtes-vous en situation d'handicap : oui : non :

Aménagement des épreuves* Certifications :

**Faire une demande d'aménagement auprès de la DRJSCS (bretagne.drjscs.gouv.fr) et recueillir l'avis d'un médecin agréé.*

POUR INFORMATION : Entrée en formation (après réussite aux EPEF) :

Coût des EPEF :

Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (EPEF) : 20 €

Déroulement de la sélection : Les dossiers de candidature seront examinés par le coordinateur de la formation et un représentant de la FFVoile. Les critères de sélection viseront à vérifier les capacités du candidat à :

- trouver un lieu de stage avec un tuteur
- s'inscrire dans un programme fédéral sportif
- utiliser les outils informatiques
- pour vérifier ces critères un travail préalable sera demandé :
- une lettre de motivation, mettant en avant la structure dans laquelle le stagiaire se projette.
- à réaliser une vidéo de présentation du candidat, celle-ci est à publier en non répertoriée sur YouTube.

POUR INFORMATION : Entrée en formation (après réussite aux EPEF) :

Coût de la formation :

Frais de dossier administratif : **90 €** (*non remboursables, à régler à l'entrée en formation*)

Frais pédagogiques : **6 000 €** (400 h x 15 €/h)

FINANCEMENT DE LA FORMATION

La formation est financée par :

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> OPCO | <input type="checkbox"/> Pôle Emploi | <input type="checkbox"/> Contrat de professionnalisation |
| <input type="checkbox"/> Employeur | <input type="checkbox"/> Les frais de formation sont à ma charge | |
| <input type="checkbox"/> Chèque formation (voir avec votre région) | <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : | |
| <input type="checkbox"/> CPF (Compte Personnel de Formation) | | |
| <input type="checkbox"/> Pas de financement pour le moment | | |

Les stagiaires souhaitant bénéficier d'aides financières doivent impérativement commencer leurs recherches dès le retrait du dossier d'inscription.

J'autorise l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques à me filmer et me photographier en vue de l'exploitation, la diffusion et la reproduction d'images fixes et audiovisuelles sur tous les types de supports dans le cadre de la mission de service public de l'établissement OUI : NON :

Les résultats aux Exigences Préalables à l'entrée en formation (EPEF) ainsi que l'obtention du diplôme seront diffusés sur le site internet de l'ENVS, sauf avis contraire du candidat.

J'accepte la diffusion :

- des résultats aux EPEF sur internet	OUI : <input type="checkbox"/>	NON : <input type="checkbox"/>
- de l'obtention du diplôme	OUI : <input type="checkbox"/>	NON : <input type="checkbox"/>

Je soussigné(e), déclare sur l'honneur avoir pris connaissances des conditions d'inscription liées à la formation et que les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables (*La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal).*)

Fait le

A :

Signature :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

Attention : toute information doit être assortie de la pièce justificative correspondante et toutes les questions doivent être correctement renseignées

- le présent dossier d'inscription dûment complété
- 1 **photo d'identité** réglementaire et **récente** collée en 1ère page à l'emplacement prévu à cet effet
- Si vous êtes français ou ressortissant de l'union européenne, copie couleur recto verso de votre **carte nationale d'identité ou passeport** en cours de validité
- Si vous êtes étranger(e) hors union européenne, photocopie de votre **titre de séjour** en cours de validité
- une photocopie de votre **attestation d'assuré(e) social(e)** en cours de validité (*document à demander à votre caisse d'assurance maladie*)
- une attestation **d'assurance en responsabilité civile**
- Pièce supplémentaire pour les candidats français de moins de 25 ans : **Copie de certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**
- Un chèque (à l'ordre de l'Agent comptable de l'ENVSN) correspondant à votre participation :**
 - **aux EPEF : 20 €** (non remboursables, sauf absence pour raison médicale, adresser le certificat médical dans le mois qui suit l'absence, au-delà de ce délai, il ne sera pas effectué de remboursement)
- Photocopie du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur, option côtière ou son équivalent
- Photocopie d'une attestation de réussite à un parcours de 100 mètres en nage libre, avec passage sous un obstacle flottant d'un mètre en surface. Cette attestation est délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques, conforme aux exigences de l'article [L. 212-1](#) du code du sport
- Photocopie d'une des attestation de formation relative au secourisme suivantes :
 - " prévention et secours civiques de niveau 1 " (PSC1) ou " attestation de formation aux premiers secours " (AFPS) ;
 - " premiers secours en équipe de niveau 1 " (PSE 1) en cours de validité ;
 - " premiers secours en équipe de niveau 2 " (PSE 2) en cours de validité ;
 - " attestation de formation aux gestes et soins d'urgence " (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
 - " certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) " en cours de validité
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- Justifier d'une expérience compétitive en voile, comportant au minimum six épreuves de compétition, dont au moins une de niveau équivalent au quatrième grade et une de niveau équivalent au troisième grade, tels que définis par la Fédération française de voile délivrées par le directeur technique national de la voile
- Justifier d'une expérience d'enseignement en autonomie d'au moins deux années, sur au moins deux des familles de supports suivantes : dériveur-catamaran, planche à voile, voilier en équipage
- Etre titulaire d'une attestation de niveau technique sur le support principal du candidat, équivalent au niveau technique 5 de la Fédération française de voile délivrée par un évaluateur figurant sur la liste des évaluateurs techniques de la Fédération française de voile
- Etre titulaire d'une attestation de niveau technique sur le support secondaire du candidat, équivalent au niveau technique 4 de la Fédération française de voile délivrée par un évaluateur figurant sur la liste des évaluateurs techniques de Fédération la française de voile

Informations complémentaires :

Secrétariat de l'ENVSN

Beg Rohu – 56510 ST PIERRE QUIBERON - ☎ : 02 97 30 30 30 - @ : secretariat@envsn.sports.gouv.fr